



ASSOCIATION DE CHASSE DE VILLENAVE D'ORNON ET DE TALENCE

Siège : Chez
Mr. Jean-Marie ANGLES
Président de l'Association
8 rue Georges Courteline
33140 Villenave d'Ornon
☎ 05 56 75 87 69
✉ asso.acvot@gmail.com



Territoire : 660 ha sur la commune de Saint Jean d'Illac, bordé au nord par la route d'Arès et à l'est par la route de l'Ombrière 2km après Le Las.

L'Association rassemble de 70 à 100 adhérents selon les années. Elle accepte les chasseurs extérieurs au même tarif que les résidents sur les communes de Villenave d'Ornon et de Talence.

Activités

Lâchers de gibier de tir de qualité, faisans perdreaux jusqu'à 1000 pièces par an en 10 ou 11 lâchers.

Battues au chevreuil : Plan de chasse 10 animaux.

Battues au cerf : Plan de chasse 1 animal

Battues au lièvre : sorties aux chiens courants, mais la chasse individuelle est autorisée au chien d'arrêt en dehors des battues organisées.

Migration : du premier weekend d'octobre à la mi-novembre, il n'y a pas de lâcher pendant cette période, la chasse est réservée aux passages (grives, palombes) .

Battues au nuisible : pendant et hors période de chasse sous responsabilité du lieutenant de louveterie (renard, fouine). But : régulation des populations.

Battues au sanglier : Elles sont organisées après recherche positive du pied, les volontaires sont convoqués par téléphone dans l'heure qui suit.



La chasse telle que nous la vivons...

Nous considérons la chasse comme une détente et un plaisir partagé dans lequel la complicité avec les chiens et avec les hommes, joue un rôle essentiel. C'est une activité de plein air qui demande calme, endurance, connaissance et respect de la faune sauvage et de l'environnement. La chasse est une école de patience, d'humilité, de prudence ; elle favorise aussi des instants privilégiés de solidarité, de convivialité, d'entente cordiale et de bonne humeur.

Le repas des chasseurs a lieu une fois par an sur le territoire de chasse, au début juin. Les familles des chasseurs, leurs amis, les futurs adhérents peuvent y participer. Le gibier est cuisiné et préparé selon des recettes traditionnelles par notre petite équipe de spécialistes qui comblent de satisfaction les convives les plus exigeants. L'ambiance est garantie.

Pour vos casse-croûte nos abris d'hiver et de demi-saison vous accueilleront.

Les règles de sécurité doivent être impérativement respectées, la chasse peut devenir une activité dangereuse. Aussi pour que notre plaisir de chasser soit et demeure sans ombre, nous n'oublions jamais que la sécurité de soi et de tous, dépend de la prudence et de la vigilance de chacun. Nos gardes sont là pour le rappeler au besoin.

Les chasseurs oeuvrent aussi pour l'embellissement de la nature, ils réalisent des aires de jachère fleurie, de mises en culture pour attirer les oiseaux migrateurs, les passereaux et permettre au gibier de tir qui s'est bien défendu de se restaurer.

